



Journée nationale d'action sur les retraites le 29 mars **Déclaration commune CGT - FSU - SOLIDAIRES - UNSA**

Agen, le 26 mars 2008

Les " réformes " ont débuté en 1993 avec les mesures Balladur contre les salariés du privé. Elle se sont poursuivies par les accords de 1996 sur les retraites complémentaires, en 2003 contre les fonctionnaires et en 2007 contre les salariés des régimes spéciaux. Toutes ces mesures ont un point commun : faire baisser, le taux de remplacement, c'est-à-dire le niveau des pensions par rapport aux salaires.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et UNSA de Lot-et-Garonne se retrouvent naturellement sur plusieurs revendications fondamentales :

- Garantir un bon niveau de retraite pour tous, hommes et femmes, revaloriser les petites retraites, exiger une réindexation sur les salaires et le rejet de la décote. Nous rappelons qu'aujourd'hui 900 000 personnes âgées (essentiellement des femmes) vivent au dessous du seuil de pauvreté (817 € par mois) ;
- Maintenir le droit à la retraite à 60 ans et refuser tout allongement de la durée de cotisation ; Reconnaître la pénibilité du travail sous toutes ses formes par un départ anticipé à la retraite ;
- Intégrer les périodes de formation, d'apprentissage, d'études et de recherche du premier emploi dans la durée de cotisation ;
- Réduire les inégalités de pensions entre hommes et femmes et de revenir sur les mesures qui les aggravent ;
- Trouver des ressources supplémentaires pour le système de retraite avec notamment une réforme de la cotisation employeur et une taxation des revenus financiers des entreprises.

Contrairement à ce que le gouvernement et le Medef essaient de nous faire croire, il est possible de financer nos retraites. Pour maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires, il faudrait, selon le rapport de 2001 du COR, une augmentation de 15 points du taux de cotisation à l'horizon 2040, soit 0,37 point par an. Il est difficile de croire qu'une telle augmentation des cotisations patronales, qui pourrait être effectuée par une légère baisse des dividendes versés aux actionnaires, pourrait mettre toute l'économie à terre.

Nous exigeons que s'ouvrent de réelles négociations avec toutes les organisations syndicales concernées sur ces questions qui déterminent l'avenir de nos retraites. Le gouvernement veut aller vite pour notamment imposer un nouvel allongement de la durée de cotisation. Il veut boucler le dossier d'ici l'été. L'action revendicative ne saurait attendre.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des salariés au rassemblement du 29 MARS à 10 H 30 place DIDEROT à AGEN (à côté de la Sécu et du MEDEF)

POUR LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE.